

**TARIF DES PRESTATIONS A COMPTER DU 01/04/2021**

**TRANSACTION : BIENS D'HABITATION**

Forfait de 4 450,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est strictement inférieur 100 000,00 euros  
Forfait de 6 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 100 000,00 et strictement inférieur 150 000,00 euros  
Forfait de 8 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 150 000,00 et strictement inférieur 200 000,00 euros  
Forfait de 10 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 200 000,00 et strictement inférieur 300 000,00 euros  
Forfait de 13 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 300 000,00 et strictement inférieur 400 000,00 euros  
Forfait de 16 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 400 000,00 et strictement inférieur 500 000,00 euros  
Forfait de 19 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 500 000,00 et strictement inférieur 600 000,00 euros  
Forfait de 22 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 600 000,00 et strictement inférieur 700 000,00 euros  
Forfait de 25 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 700 000,00 et strictement inférieur 800 000,00 euros  
Forfait de 28 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 800 000,00 et strictement inférieur 900 000,00 euros  
Forfait de 31 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 900 000,00 et strictement inférieur 1 000 000,00 euros  
Forfait de 39 900,00 euros TTC sur les biens dont le prix de vente est égal ou supérieur à 1 000 000,00

**TRANSACTION : LOCAUX COMMERCIAUX, FONDS DE COMMERCE, LOCAUX PROFESSIONNELS HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR**

5 % TTC (TVA 20,00 %) sur le prix de vente

**TRANSACTION TERRAINS - HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR**

12 % TTC (TVA 20,00 %) sur le prix de vente

**TRANSACTION PARKING, BOX, GARAGE, CAVE - HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR**

Forfait de 2 225,00 euros TTC

**HONORAIRES DE GESTION SUR BIENS D'HABITATION, COMMERCIAUX, PARKING ET GARAGE**

Studio : .....	35,00 euros TTC mensuel
2 Pièces : .....	45,00 euros TTC mensuel
3 Pièces : .....	55,00 euros TTC mensuel
4 Pièces, 5 pièces : .....	75,00 euros TTC mensuel
Villas, maisons .....	95,00 euros TTC mensuel
Commerces : .....	95,00 euros TTC mensuel
Parking, Garage, Cave : .....	10,00 euros TTC mensuel

**HONORAIRE DE LOCATION A USAGE D'HABITATION**

Locataires :

- Prestations de visite, constitution du dossier et rédaction de bail dues à compter de la réalisation soit : 10 euros le M2 € TTC
- Prestation de réalisation de l'état des lieux entrant due à compter de la réalisation soit : 3 euros le M2 TTC

Soit 13 euros le M2 TTC

Propriétaires : un mois de loyers hors charges

**HONORAIRE DE LOCATION COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE**

12 % TTC (TVA 19,6 %) de la période triennale à partager entre le bailleur et le locataire

